Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

A partir du 1er avril, les archis pourront devenir accompagnateurs Rénov'



Dès le 1er avril, les architectes pourront devenir 'Accompagnateurs Rénov' dans le cadre du dispositif national France Rénov'. Et les architectes formés pourront pratiquer les audits énergétiques règlementaires devenus obligatoires. La rénovation, un domaine d'activité en pleine expansion.

Dans ce cadre, l'Ordre des Architectes de Provence-Alpes-Côtes d'Azur proposent un Webinaire «Devenez Accompagnateur Rénov'» le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre (voir Infos pratiques en fin d'article).

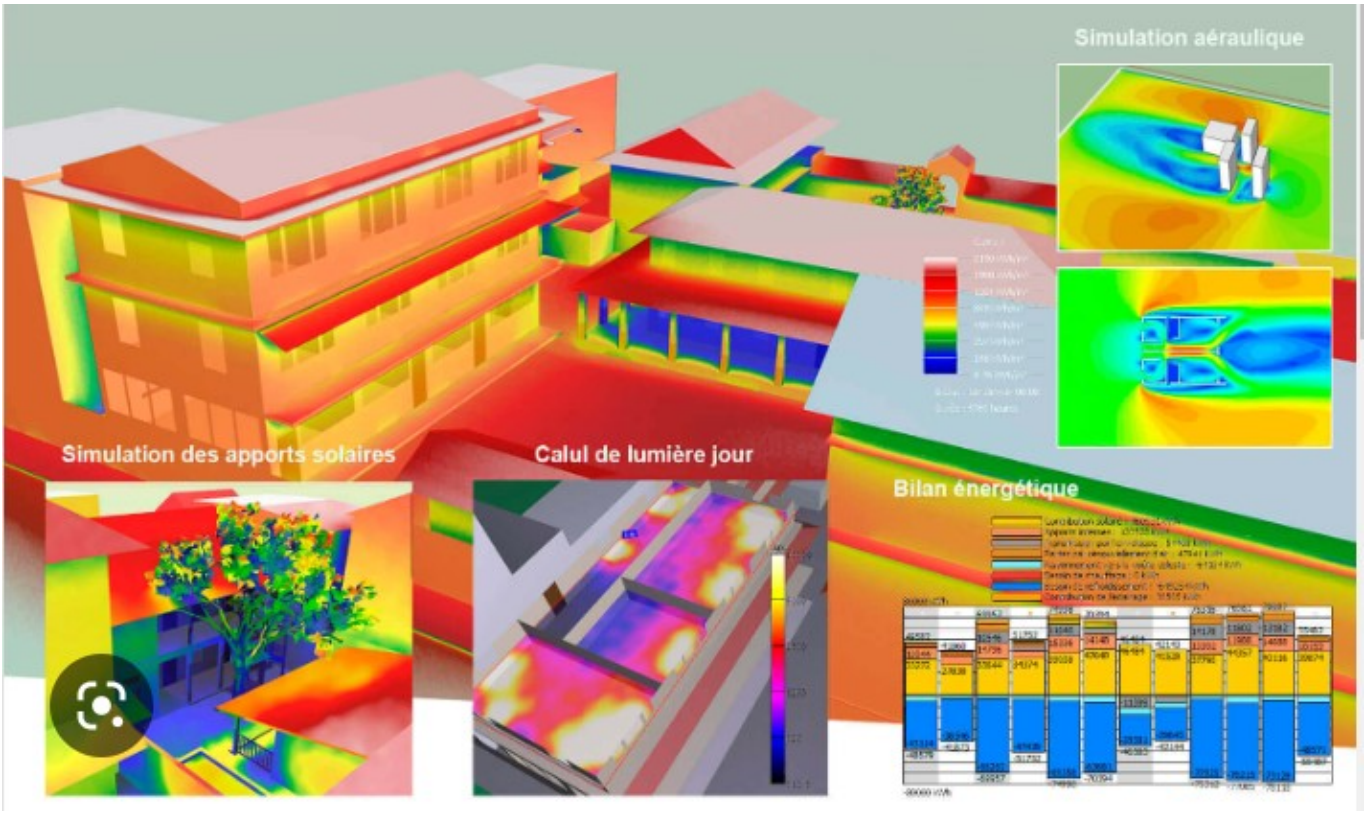
Que peuvent apporter les architectes ?
Pour l'Ordre des architectes Paca, ceux-ci doivent être au cœur de la rénovation, pour une rénovation des bâtiments de qualité. Pour mémoire, l'ordre était déjà signataire de la pétition «Avec les architectes, pour une rénovation de qualité», lancée par le collectif des architectes d'Occitanie, en 2021.

Analyse du bâtiment mais également de l'environnement, du climat, de l'exposition
Dans leur expertise, les architectes prennent en compte le contexte : environnement, climat, exposition…

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

tout en analysant le bâti existant. En effet, l'amélioration des performances thermiques peut avoir des conséquences sur d'autres aspects de la construction, l'architecte recherche alors l'équilibre, la juste réponse, en jaugeant la globalité du projet.

Qu'est-ce que la rénovation énergétique ?
La rénovation énergétique consiste à optimiser et améliorer la performance énergétique des bâtiments en réalisant des travaux d'amélioration de l'isolation, de la ventilation, en installant des équipements moins énergivores, des dispositifs de pilotage et/ou en recourant aux énergies renouvelables.



DR

Allier confort et économies
Le gouvernement Macron avait d'ailleurs lancé une première campagne de mobilisation intitulée 'Faire' dès 2018. Acronyme de Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, Faire avait pour mot d'ordre 'Tous éco-confortables' pour souligner l'importance de ce changement et ses bénéfices pour tous : le confort et les économies en plus.

La Loi Climat et résilience
En 2022, la Loi Climat et Résilience crée France Rénov', le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il regroupe tous les dispositifs précédents avec une plateforme web unique et un seul interlocuteur pour

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

piloter les projets des ménages : l'accompagnateur Rénov'.

Désartificialisation des sols et crise de la construction de maison individuelle
Les architectes ont tout à gagner à intégrer massivement ce nouveau dispositif, afin de se saisir du marché que représente la rénovation aujourd'hui.

En effet, au-delà de l'enjeu économique, c'est aussi un moyen de s'adresser aux particuliers dans une période marquée par une volonté de désartificialisation des sols et une crise de la construction de la maison individuelle

La Malette Rénovation
Les architectes Paca ont accès à une mallette complète mise en place par l'Ordre avec les contrats, les logiciels et les textes de lois régissant la rénovation > cliquez ici.

Les événements à venir
Webinaire « Devenez Accompagnateur Rénov' » le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre > cliquez ici pour vous inscrire. Petit-déj' de l'Ordre spécial rénov' le 13 avril à Nice le 13 avril à 9h : ouverture prochaine des inscriptions.
MH



DR

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !